



**HAL**  
open science

## La diffusion du maïs sur les Côtes de l'Or et des Esclaves aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. La diffusion du maïs sur les Côtes de l'Or et des Esclaves aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.. *Outre-Mers Revue d'Histoire*, 1990, pp.198. halshs-00089251

**HAL Id: halshs-00089251**

**<https://shs.hal.science/halshs-00089251v1>**

Submitted on 29 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE D'OUTRE-MER

9 rue Robert-de-Flers, 75015 Paris

- L'Afrique et la Crise de 1930 (1924-1938)*, actes du colloque organisé à l'université de Paris VII par Catherine Coquery-Vidrovitch, 9-10 avril 1976. — 1978, 412 p., graph., tabl. .... 105 F
- BEGOUËN-DEMEAUX (Maurice). — *Mémorial d'une famille du Havre* :  
 I. *Les fondateurs*, suivi de *Jacques-François Begouën*. — 1982, 672 p. .... 160 F  
 II. *Stanislas Foäche, négociant de Saint-Domingue*. — 1982, 368 p., tables ..... 115 F
- DAVID (Pierre). — *Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744*, publ. par A. Delcourt. — 1974, 304 p., 12 pl., carte dépl., couv. ill. 2 coul. .... 115 F
- DELAFOSSÉ (Louise). — *Maurice Delafosse, le Berrichon conquis par l'Afrique*. — 1976, XIV-429 p., fac-sim., tabl. dépl., carte dépl., 32 pl., couv. ill. .... 150 F
- FREDET (Jean). — *Quand la Chine s'ouvrait... Charles de Montigny, consul de France*. — 1953, XVI-296 p., front., 12 pl. dont 1 dépl. .... 85 F
- La Traite des Noirs par l'Atlantique : nouvelles approches. The Atlantic Slave Trade : New Approaches*. — 1976, 372 p., tabl., graph., couv. ill. .... 105 F
- Les Actes du colloque international sur la traite des Noirs (Nantes 1985)*, éd. par Serge Daget. — 1988, t. I : xxx-552 p., t. II : 734 p., ill., couv. ill. .... 580 F
- Le Sol, la Parole et l'Écrit. Mélanges en hommage à Raymond Mauny*. — 1981, 1025 p., cartes, couv. ill. .... 420 F
- MALÉCOT (Georges). — *Les voyageurs français et les relations entre la France et l'Abyssinie de 1835 à 1870*. — 1972, 135 p., 13 pl., carte dépl., couv. ill. 2 coul. .... 60 F
- METTAS (Jean). — *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. par Serge Daget; t. I : *Nantes*. — 1978, XXI-795 p., fac-sim., relié pleine toile ..... 425 F  
 t. II : *Ports autres que Nantes*. — 1984, IX-972 p., relié pleine toile ..... 750 F
- MEYER (Hans). — *Les Barundi. Une étude ethnologique en Afrique orientale*. — 1984, VIII-275 p., fig. cartes ..... 220 F
- NSANZE (Augustin). — *Un domaine royal au Burundi : Mbuye (env. 1840-1945)*. — 1980, 100 p., cartes, couv. ill. .... 75 F
- RENAULT (François). — *Tippo Tip. Un potentat arabe en Afrique centrale au XIX<sup>e</sup> siècle*. — 1987, 368 p., cartes, ill., couv. ill. .... 220 F
- VAN DANTZIG (Albert). — *Les Hollandais sur la côte de Guinée à l'époque de l'essor de l'Ashanti et du Dahomey (1680-1740)*. — 1981, 327 p., cartes, couv. ill. .... 160 F

## Publications anciennes disponibles

(Catalogue complet sur demande)

Publications en vente à la Société (par correspondance)  
 et à la librairie L'Harmattan, 16 rue des Écoles, 75005 Paris.

Revue française

# d'HISTOIRE D'OUTRE-MER

explorations, colonisations,  
indépendances

Publiée avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique

P 19

Marc MICHEL : « Mémoire officielle », discours et pratique coloniale. Le 14 juillet et le 11 novembre au Sénégal entre les deux guerres.

Yvan G. PAILLARD : *Visions mythiques d'une Afrique « colonisable »*. Madagascar et les fantasmes européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dominique JUHÉ-BEAULATON : *La diffusion du maïs sur les côtes de l'Or et des Esclaves aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*.

## RÉSUMÉ

Voici un siècle, la conquête de nouvelles colonies fit naître en France maintes vocations d'écrivain. La plupart de ces auteurs sont tombés dans un juste oubli. Leurs œuvres révèlent pourtant certains fantasmes de l'époque. Deux exemples sont choisis concernant Madagascar. Du Mesnil, un Réunionnais, est un pseudo-érudit qui croit avoir percé le mystère des origines du peuple malgache : par des arguments qu'il juge irréfutables, il montre que c'est simplement... la Grèce mycénienne ! Le « magicien » Cazeneuve fait dans l'exotisme ; il a réellement passé quelques semaines à Tananarive en 1886, mais le récit de ses hauts faits à la cour de Ranavalona III entremêle à des détails authentiques d'innombrables invraisemblances. Probablement mythomane, Cazeneuve réussit un moment à passer pour un héros dans des journaux métropolitains et faillit causer des difficultés au célèbre résident général Le Myre de Vilers.

## SUMMARY

A century ago, the conquest of new colonies gave birth in France to numerous literary vocations. Most of these authors are now buried in justified oblivion. However their works betray some contemporary phantasms. This paper examines two examples concerning Madagascar. Du Mesnil, a native of La Réunion, is a pseudo-scholar who believes he has solved the enigma of the Malagasy people's origin : by means of irrefutable arguments — in his opinion —, he proves it is simply... Mycenaean Greece ! Cazeneuve, a « magician », trades on exotism ; he actually stayed for some weeks in Antananarivo in 1886, but his account of his exploits at Ranavalona III's court mix genuine details and innumerable improbabilities. Certainly a mythomaniac, Cazeneuve for a while succeeded in passing for a true hero in some home newspapers and was very near creating problems for the famous Résident général Le Myre de Vilers.

## LA DIFFUSION DU MAÏS SUR LES CÔTES DE L'OR ET DES ESCLAVES AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

par

DOMINIQUE JUHÉ-BEAULATON

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb à la fin du XV<sup>e</sup> siècle eut pour conséquence l'introduction dans l'Ancien Monde par les Portugais de nombreuses plantes inconnues auparavant. La pomme de terre, le maïs, le haricot, la tomate arrivèrent en Europe, tandis que l'Afrique vit l'introduction du maïs, du manioc, de la patate douce, du piment, du tabac, de la tomate et de nombreuses espèces fruitières... Ces plantes arrivèrent à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le maïs, parmi ces plantes, occupe une place prépondérante car, comme nous le verrons, son adoption et sa diffusion parmi les plantes cultivées sur ces côtes africaines semblent avoir été rapides. Cet article a donc pour objet d'étudier les problèmes posés par l'identification des céréales, prélude obligatoire à l'étude de la diffusion du maïs dans la région considérée. Celle-ci s'étend d'Assinie (Côte-d'Ivoire), point de départ de la côte de l'Or, jusqu'à Accra (Ghana). La côte des Esclaves correspond à la partie du littoral de l'est d'Accra au delta du Niger. L'étude s'arrête à la ville de Ouidah (Bénin), ancienne place du commerce esclavagiste, car les sources lui ont accordé une attention privilégiée. Ces côtes ont été préférentiellement visitées par les Européens à partir du XV<sup>e</sup> siècle et les documents écrits sont particulièrement abondants. Les récits de voyage publiés en Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles constituent le corpus de sources consultées pour cette étude.

Il convient, avant d'aborder la question qui nous intéresse, de présenter ces documents. Les sources imprimées et publiées en Europe comprennent donc les récits des voyageurs ayant résidé ou simplement fait escale sur la côte africaine,

et les ouvrages de compilateurs comme Labat et Barbot<sup>1</sup>, copiant, parfois sans les nommer, les récits des précédents. Il faut préciser que même les voyageurs copient leurs prédécesseurs. La « frontière » entre récit de voyage et compilation n'est pas simple à définir, d'autant plus que les récits faisaient l'objet de multiples éditions dans les différentes langues européennes très rapidement après la première édition. Les auteurs pouvaient donc se lire, se copier, s'influencer et se critiquer, d'où l'impression d'un style « récit de voyage », d'emprunts, de répétitions, sans oublier les erreurs de traduction que nous avons essayé de contrôler. Le principal problème posé par ces sources est le vocabulaire employé par les auteurs pour décrire ce qu'ils ont observé, comme nous allons le constater.

Les voyageurs, auteurs des récits, étaient des capitaines des navires des compagnies de commerce européennes, des artisans, des missionnaires, médecins et gouverneurs des forts installés sur la côte ouest africaine. Certains résidaient plusieurs mois ou années dans les forts européens, d'autres, chargés du commerce esclavagiste, ne débarquaient sur la côte africaine que pour se procurer des esclaves qu'ils transportaient ensuite dans les colonies du Nouveau Monde.

Ces voyageurs, pour la plupart d'entre eux, n'étaient pas naturalistes. Ils décrivent les plantes observées par rapport aux plantes connues en Europe. L'identification des céréales décrites est dans ces conditions souvent aléatoire, et cet article ne fait que poser des questions et émettre des hypothèses sur la diffusion de la céréale américaine.

Les sources étudiées n'apportent pas d'informations sur la date d'introduction du maïs (qui reste indéterminée), mais elles permettent de saisir l'évolution de sa diffusion et de voir si l'introduction de cette graminée a eu pour conséquence de modifier l'agriculture et les modes de vie des populations locales. Notre propos n'est pas de débattre sur l'origine géographique et les voies de migration du maïs, mais d'étudier les raisons de sa rapide diffusion en Afrique occidentale.

Le récit de De Marées, publié en 1605<sup>2</sup> est le premier ouvrage à attester avec certitude la présence du maïs sur la côte ouest africaine. Cet auteur, qui voyagea à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sur la côte de l'Or, fit l'observation suivante : « Ce blé nommé des Indiens Mays & par les Portugalois ou Espagnols fourment ou blé d'Inde & des Italiens blé de Turquie, est un grain presque cogneu par tout le monde. Il fut apporté des Portugalois en S. Thomé des Indes occidentales, & d'ilecq en ces païs... »<sup>3</sup>

1. J.-B. LABAT, 1730; J. BARBOT, 1732.

2. DE MARÉES, 1605 (édition française), voir illustration en annexe (planche I).

3. L'île de Sao Tomé semble avoir joué un rôle dans l'introduction des plantes américaines et plus particulièrement du maïs. Cette île a dû constituer une étape intermédiaire entre l'Amérique et l'Afrique occidentale, sorte de « jardin d'essai, d'acclimatation ».

L'illustration accompagnant le récit et représentant le maïs (*Zea mays*) ne laisse aucun doute sur l'identification de cette plante. Bien que de nombreux voyageurs aient lu le récit de De Marées<sup>4</sup> et donc vu l'illustration du maïs y figurant, ceci ne les a pas empêchés de confondre le maïs et les autres graminées. L'identification du maïs pose donc de nombreux problèmes aux historiens. Une grande confusion règne dans la dénomination et la description des « grains » cultivés sur cette côte dans les ouvrages postérieurs (voir planche I en annexe). Ajoutons qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les botanistes européens distinguaient les différentes espèces de graminées. Parmi eux, Pitton de Tournefort<sup>5</sup> a établi une « méthode pour connaître les plantes » rédigée en français afin de toucher un public plus large. C'est, en fait, le premier ouvrage de vulgarisation en botanique où le maïs est parfaitement distingué du mil; les illustrations sont reproduites en annexe (planches II et III). Cependant, l'ouvrage de Tournefort de 1694 n'a pas eu d'échos auprès des voyageurs.

Le maïs est en effet appelé tour à tour « blé d'Inde, de Turquie, d'Espagne, froment des Indes, gros ou grand mil, mahys, Turkish ou indian corn... Le mot blé ou froment n'indique pas qu'il s'agit du maïs, mais du blé en général dans le sens de céréale. Le petit mil (*Pennisetum typhoides*) est également appelé maïs, mais la description ne laisse aucun doute. Le gros mil (*Sorghum bicolor*) est difficilement identifiable, et ce n'est que lorsque « trois grains » différents sont cités que l'on peut supposer qu'il s'agit du petit mil, du sorgho et du maïs. Les techniques agricoles peuvent parfois nous aider à identifier la ou les céréales décrites : le petit mil et le sorgho craignent les oiseaux au moment de l'épiaison, les grains doivent être vannés après la récolte. Mais les techniques observées pour ces espèces peuvent avoir été étendues au maïs. Il est donc souvent arbitraire de décider pour l'une ou l'autre espèce.

De Marées distingue en 1605 deux céréales : le millet et le maïs :

Le millet a des espics longuets comme les masses de joncs & est une semence de couleur come le cheveli et longuette comme la semence de canarie n'ayant nulles gousses, il croist en certaines pellures comme les chardons par dedans tous blancs. Ceste semence ont-ils toujours eue & s'en servoyent devant l'avancement des Portugalois illecq. Elle fleuri & parcroist en tamps de trois mois.

Cette description semble correspondre à celle du petit mil. La durée de croissance de trois mois indiquée par De Marées correspond au cycle végétatif du *Pennisetum*, qui varie de soixante à quatre-vingt-dix jours. La comparaison de « l'épi » du millet au jonc, assez réaliste, permet d'identifier cette plante au petit mil.

4. DE MARÉES, 1605, chap. 25 et 26.

5. J. PITTON DE TOURNEFORT, *Éléments de botanique ou méthode pour connaître les plantes*, Paris, 1694.

La description du maïs ne laisse aucun doute :

Le grain de ce mays veult croistre en terre humide & chaude et rend deux fois à l'an du blé [...] y sort bientost & croist passant la stature d'ung homme par dessus terre, a des roseaux comme chez nous [...] chacun roseau a ses espics ausquels le grain est attaché & nonobstant que ce soient des espics pesans comme un jeune concombres, agu pareillement au dessus, comme la pointe d'un clocher, y croissent néanmoins bien sept ou huit espics à un roseau. y en ai compté 550 grains à un tronc estant issus tous d'un seul grain de maïs. Ils sont de différentes couleurs blancs, noirs, jaunes, purpres etc. On aura bien souvent trois ou quatre couleurs de grains en un espic, il y en a deux sortes, grands et petits, le grand est plus vertueux que le petit...

L'illustration accompagnant le texte confirme l'identification du maïs. De plus l'auteur a très bien observé les conditions écologiques favorables au bon développement de cette graminée. Le maïs a effectivement besoin de plus d'humidité que les céréales africaines, et il est aussi plus exigeant en sol. Les deux autres espèces peuvent se contenter de sols sableux à argilo-sableux. Enfin, le nombre multiple d'épis et la couleur des grains sont des traits caractéristiques du maïs. Le petit mil et le sorgho portent un « faux épi » ou inflorescence terminale.

S. Brun<sup>6</sup> signale la présence de trois céréales sur la côte de l'Or. Il ne les nomme pas, mais décrit les façons culturales qui peuvent s'appliquer au maïs, au sorgho et au petit mil. Les trois espèces sont mises sur le même plan. Notons qu'il s'agirait de la première citation — indirecte — du sorgho, De Marées ne citant que deux céréales.

M. Hemmersam<sup>7</sup> décrit deux productions du pays de Fetu sur la côte de l'Or : « le gros mil et le petit mil ou mays ». La description des techniques agraires permet d'identifier le « gros mil » au maïs et le « petit mil ou mays » au petit mil ou au sorgho. Il n'est pas possible de préciser de quelle espèce il s'agit, car les travaux après récolte décrits concernent à la fois le petit mil et le sorgho : les épis sont coupés et séchés, les grains sont ensuite battus et vannés puis moulus. Le travail est beaucoup plus long que pour le maïs, dont les grains sont simplement « arrachés » puis moulus.

C'est le premier texte où le petit mil est associé au maïs. D'autres auteurs ont repris ces termes, dont Bosman (1705) et Isert (1793). Ceci est surprenant, car le mot « maïs » (mahis) est originaire du Nouveau Monde et s'applique au *Zea mays* qui ne présente qu'une seule espèce et ne peut être confondu. Dès son introduction dans l'Ancien Monde, cette espèce a revêtu divers qualificatifs, montrant la confusion et l'ignorance des Européens sur l'origine de cette plante. Mais comment expliquer le transfert entre maïs et petit mil ?

W. Muller<sup>8</sup> décrit deux céréales poussant dans le pays Fetu :

Le grand mil que les Chrétiens appellent blé de Turquie (parce que ce grain pousse en Turquie ainsi que dans toute l'Asie et sans doute les indigènes de la côte de Guinée l'obtinrent de ces contrées) est le grain le plus commun pour faire le pain dans le pays de fetu. Les grains de cette céréale sont aussi gros qu'un pois. Ils sont de toutes les couleurs, blanc, bleu, rouge, jaune, à l'intérieur tout est blanc comme neige. Le grand mil ne reste pas longtemps sous le sol : il pousse vite sous la forme d'une longue herbe, spécialement si la saison des pluies arrive. Il pousse notablement jour après jour, comme les roseaux dans les endroits marécageux. La tige qui est épaisse d'environ deux ou trois doigts, se divise en plusieurs branches comme un roseau. Un pommeau apparaît sur une ou plusieurs tiges et de cela pousse l'épi. La fleur ressemble à de longs fils de soie, blancs, jaunes, marrons, rouges. L'épi est comme une grappe avec des grains de toutes les couleurs. Au sommet de la tige est une longue pointe (peak) avec laquelle il est élégamment orné comme s'il avait une couronne [...]

Le petit mil ressemble presque à des joncs ou roseaux dans l'eau quand il pousse, excepté qu'au bout, des petits grains comme des grains de chanvre poussent serrés les uns contre les autres. Ils sont bruns à l'extérieur, blancs à l'intérieur.

On reconnaît aisément, dans la description du premier grain, l'épi du maïs. Remarquons que Muller, comme De Marées, signale la coloration des grains du maïs. Il existe en effet des variétés où un même épi peut porter des grains multicolores. La description de Muller est proche d'une observation « botanique » de la plante : il a bien observé la tige et le phénomène de tallage (le pied de maïs peut comporter plusieurs tiges) ainsi que la présence d'épis latéraux sur une ou plusieurs tiges (toutes les talles n'étant pas fertiles), des soies ou stigmates des fleurs femelles et d'une panicule terminale, sans cependant distinguer les fleurs mâles et femelles. Sa description rappelle celle de De Marées qu'il a certainement lue, mais il ajoute des détails sur l'appareil végétatif qui permettent de supposer qu'il a réellement observé cette plante.

La description du petit mil semble bien correspondre à cette espèce (*Pennisetum*). La comparaison de la tige et de la panicule du petit mil à un jonc ou roseau permet de l'identifier. Il ne peut s'agir du sorgho, dont la panicule (ou faux épi) est très différente.

Villault de Bellefond<sup>9</sup>, en 1669, distingue le petit mil « qui est plus brun que le nostre » et le « mays ou bled de Turquie, qui est le plus commun... »

D'Elbée, à la même époque, ne signale que le mil<sup>10</sup>. Quant à Barbot, qui voyagea sur la côte en 1676, il ne mentionne que le « gros mil » ou le « mil » à chacune de ses escales : Boutry, Sekondi, Commando, Frederiksbourg. Les informations du journal de Barbot n'apportent aucune indication précise. Cet auteur a écrit à son retour en Europe un ouvrage relatif à l'Afrique publié en

8. Voir A. JONES, 1983, p. 220. Muller était un pasteur luthérien qui séjourna à Frederiksbourg de 1662 à 1669.

9. VILLAUT DE BELLEFOND, 1669, p. 384. « Le nostre » peut désigner le *Setaria italica* (L.) Beauv. ou millet des oiseaux.

10. D'ELBÉE, 1671, p. 376.

6. Voir A. JONES, 1983, p. 84. Chirurgien à fort Nassau, a voyagé en 1617-1620.

7. Voir A. JONES, 1983, p. 41. Orfèvre de Nuremberg, a voyagé de 1639 à 1645. A séjourné à El Mina.



1732, basé sur les anciennes compilations de Dapper et Davity, ainsi que sur des récits de voyage dont les auteurs ne sont pas cités. Dans cette *Description des côtes Nord et Sud de la Guinée* et en ce qui concerne la côte de l'Or, le « mil » et le « gros mil » cités dans le journal de traite deviennent du « maïz ou blé d'Inde ». Que conclure de cette évolution du vocabulaire ? Qu'il s'agissait du maïs dans le journal de 1676, ou bien que Barbot, à la suite des auteurs plagiés, notamment Bosman, a transformé le « gros mil en maïs ». Il est impossible de résoudre cette question, qui montre l'ampleur du problème posé par l'identification des céréales.

Les auteurs de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle apportent peu d'éléments nouveaux à la discussion. Bosman, en décrivant la côte de l'Or, cite les productions agricoles propres à chaque établissement côtier. Il mentionne à plusieurs reprises le « milhio »<sup>11</sup>, sans donner plus de précision sur l'espèce céréalière concernée. Lorsqu'il décrit dans un chapitre particulier les « produits de la terre »<sup>12</sup>, il distingue deux céréales pour la côte de l'Or, le « gros mil (groote milhio)<sup>13</sup> ou blé de Turquie (turkische weizen) » et le « petit mil (kleine milhio) ou maïz ». La description de ces grains n'est pas aussi claire que le préambule pourrait le laisser croire :

La plupart des gens prennent le milhio (groote milhio) pour le bled de Turquie [...] Lorsque le milhio est parfaitement cru, la tige est une fois et demi ou deux fois plus hautes qu'un homme et il y en a encore une, deux, trois et même quatre, qui y sont attachées et dont chacune a trois ou quatre cents grains, de sorte que le milhio produit ici incomparablement plus que le blé en Europe. [...] Les grains de milhio sont blancs et rouges. [...] Voilà pour ce qui regarde le milhio ou bled de Turquie.

Bosman avertit le lecteur d'une possible confusion entre le gros mil et le maïs (blé de Turquie), et sa description du mil peut correspondre à la fois au gros mil et au maïs. Le nombre multiple de tiges caractérise le tallage propre aux deux espèces, et la couleur des grains dépend des variétés. Les feuilles du sorgho ressemblent à celles du maïs ; seul le nombre de grains peut constituer un caractère distinctif, un épi de maïs actuel pouvant comprendre cinq cents à mille grains. De plus, la conclusion de sa description semble indiquer qu'il s'agit du maïs.

La description du petit mil, par contre, ne laisse pas de doute :

Il croit tout comme le gros milhio, si ce n'est que sa tige ne vient pas si épaisse et que ses tuyaux ne sont point couverts de feuilles comme ceux du gros milhio, ce qui fait qu'il est beaucoup plus exposé en proie aux oiseaux. Ce maïz ou petit milhio est bien la moitié plus cher que le gros parce qu'il n'est pas semé en si grande abondance que le premier (p. 309).

11. G. BOSMAN, 1705. Notons qu'il utilise un mot d'origine portugaise, « milhio », pour désigner les céréales.

12. *Ibid.*, pp. 308-309.

13. Édition hollandaise de 1701.

Remarquons que Bosman a été frappé par la différence de développement de l'appareil végétatif du petit mil et du maïs. Les feuilles du petit mil sont moins nombreuses, leur limbe moins développé. La panicule du petit mil n'est pas protégée des oiseaux, qui font de grands ravages au moment de l'épiaison. Ces détails ont été notés par l'auteur, ce qui nous amène à constater que l'identification des céréales pose un problème quand elle est dépendante de la seule terminologie employée par les auteurs. Quand une description « botanique » complète ces dénominations, l'identification est moins aléatoire.

Bosman ne mentionne que deux céréales sur la côte de l'Or, mais à Ouidah il en signale une troisième :

Il y a encore une troisième sorte de milhio qui ne croît pas comme l'autre sur de petits arbrisseaux, mais à peu près comme l'avoine croît en Hollande. Le grain en est rougeâtre et n'est parfaitement mûr que lorsqu'il a été sept ou huit mois en terre. On ne mange point ce milhio, mais on le mêle avec le grand pour en faire de la bière...<sup>14</sup>

Cette description fait sans aucun doute référence au sorgho. La comparaison avec l'avoine semble réaliste, ainsi que la durée du cycle végétatif indiquée, le cycle du sorgho étant plus long que celui du maïs et du petit mil. Le sorgho ne paraît plus jouer qu'un rôle mineur dans l'alimentation. Le maïs l'a remplacé comme aliment de base.

Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle reprennent les mêmes dénominations qu'au siècle précédent. Loyer, à Assinie, signale le « mahys ou bled d'Espagne » et le « millet »<sup>15</sup>. Le millet doit être le petit mil (*Pennisetum*), étant donné sa place en fin de rotation<sup>16</sup>. Tibierge<sup>17</sup> confirme le récit de Loyer en précisant qu'il y avait une récolte par an de petit mil et deux de gros mil. Étant donné le nombre de récoltes annuelles, il doit s'agir du maïs, la longueur du cycle du sorgho ne permettant qu'une seule récolte. Le petit mil correspond au millet de Loyer.

Smith en 1751<sup>18</sup> reprend la description de Bosman dans un chapitre consacré à « la description des végétaux de la Côte d'Or ». Il cite trois grains : « le ris », « le gros millet ou froment des Indes », « le petit millet ou maïze », appelé ainsi par les Portugais d'après cet auteur.

Le chevalier des Marchais ne mentionne que le mil dans son manuscrit, alors que Labat, copiant dans l'ensemble le journal de voyage que lui a remis le

14. G. BOSMAN, 1705, p. 417. SCHNELL, 1957, indique qu'une bière de maïs est préparée au Bénin. ADANDE, 1953, dit que la bière de maïs est appelée « dolo » en fon (p. 255).

15. G. LOYER, 1714, voir P. ROUSSIER, p. 168.

16. Conditions nécessaires à la végétation du petit mil : pluies en début de cycle, sécheresse pour la récolte : semis en octobre-novembre, récolte en février-mars.

17. TIBIERGE, 1692, voir P. ROUSSIER, p. 63. Il était le principal commis de la Compagnie de Guinée. Il a séjourné à Assinie en 1692.

18. G. SMITH, 1751, p. 72 sq.

chevalier, signale la culture du « millet et du mahis ou bled de Turquie ». Ceci est copié de l'ouvrage de Villault de Bellefond sans que celui-ci soit cité.

Pour terminer ce chapitre sur les problèmes d'identification posés par les céréales, il reste à examiner les informations d'Isert. On pourrait s'attendre de la part de cet auteur, médecin et naturaliste, à une grande précision dans les dénominations employées. Or, il n'en est rien. Il nous apprend dans un premier temps que « les Nègres de la côte cultivent le blé de Turquie en abondance. [...] Ils cutivent de même du maïs ou petit millet (*Holcus bicolor*) »<sup>19</sup>. L'*Holcus bicolor* est l'ancien nom du *Sorghum bicolor*. Les dictionnaires de botanique et d'histoire naturelle définissent le sorgho comme appartenant au genre *Holcus* ou *Sorghum*. Or Isert l'attribue au « petit mil ou maïs »<sup>20</sup>. De quelle espèce s'agit-il ? Et que devons-nous identifier lorsqu'il ne cite que le « maïs » ? Décrivant la ville de Ouidah, il indique la présence « d'espaces renfermés dans la ville plantés de maïs »<sup>21</sup>. S'agit-il du petit mil, du sorgho ou du maïs ? Quand il décrit le procédé de fabrication de la bière « pytto », il dit qu'elle « est composée de leur grain ordinaire, le millet ou blé de Turquie ». Dans la première édition allemande de 1788, il s'agit du « maïs ou blé de Turquie »<sup>22</sup>. On ne sait jamais quelle est l'espèce citée, cet auteur ne donnant aucun élément descriptif. Il est donc impossible d'identifier ces céréales. On peut seulement en déduire qu'il avait observé deux céréales différentes.

Nous avons montré l'étendue du problème posé par la détermination mil/maïs. La confusion ne se situe pas seulement entre le sorgho et le maïs, mais aussi entre le petit mil et le sorgho, et le petit mil ou maïs. L'identification est facilitée lorsqu'une description botanique est esquissée. Sur ce point les sources allemandes et hollandaises apportent plus de précisions et permettent souvent d'identifier avec une relative certitude les céréales décrites.

Avant d'aborder la question de la diffusion du maïs sur la côte ouest africaine, il convient de retracer l'histoire du maïs en tant que plante domestiquée par l'homme. Parmi les auteurs cités, De Marées, Muller et Bosman font état du tallage du maïs. Le tallage caractérise également le sorgho et le petit mil, mais le maïs actuel ne talle plus. C'est le résultat des sélections opérées sur cette plante, principalement aux États-Unis. A l'époque étudiée ici, le tallage caractérise toujours le maïs, qui se rapproche ainsi des formes spontanées (*Zea mexicana*). La diffusion du maïs a précédé sa sélection, visant à améliorer la productivité. Ceci expliquerait le nombre inférieur de grains par épi indiqué par Bosman. Le maïs observé par les voyageurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles était différent du

19. P.E. ISERT, 1793, pp. 182 et 184.

20. Nous avons contrôlé dans l'édition allemande : il s'agit bien du « türkische Weizen » : blé de Turquie, et du « klein Millie oder Maïs » : petit millet ou maïs.

21. P.E. ISERT, 1793, p. 141.

22. « Dem allgemeinen Korn, dem Maïs oder türkische Weizen » : du gran ordinaire, du maïs ou blé de Turquie, p. 209.

maïs actuel : le pied comprenait plusieurs tiges, le nombre d'épis était variable et celui des grains nettement inférieur. Mais les grains étaient déjà gros et l'épi non fragile.

Cette céréale, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, semble répandue tout le long de la côte. En effet, De Marées<sup>23</sup> atteste du développement pris par cette culture dès son introduction par les Portugais :

Portugois le feirent semer & distribuer entre les sauvages tellement que le païs en est ores rempli et y croist en abondance partout à présent. Ils s'en servent pour le mixtionner avecq leur millet prenans aucune fois autant de l'ung comme de l'autre. Autres Negros qui hantent avecq les Portugois le broyent tout seul sans y mettre aucun millet après [...] et se sustentent avecq en le revendant aux Portugalois.

On peut donc dire que dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le maïs occupe une place importante dans l'alimentation, et qu'il semble s'être substitué au sorgho, De Marées ne citant que deux céréales.

Le maïs est souvent mélangé au « millet » et une partie de la production est revendue aux Portugais. Ceci peut être considéré comme un indice de l'accroissement de la demande en céréales dans cette région, en relation avec la présence européenne. Les récits postérieurs à celui de De Marées confirment cette évolution et le développement d'un commerce céréalier avec les Européens. Barbot<sup>24</sup>, dans son journal de traite, met toujours ses observations en rapport avec la traite qu'il exerce : « Qui a dessein de faire beaucoup d'esclaves à la côte d'or et Ardres, doit se provisionner de gros mil à Boetroe [Boutry] et Sacunde [Sekondi] où il est abondant. »<sup>25</sup>. A Frederiksbourg, il précise que M<sup>r</sup> Orlachs, gouverneur du fort danois d'Accra « envoya 60 coffres de mil que nous lui avons promis de porter à Ackera [Accra]. Nous en eûmes aussi 10 coffres de M<sup>r</sup> de Witts [général danois]... ». Même si l'on ne sait pas de quelle céréale il s'agit, cette citation montre l'existence d'un commerce céréalier. Bosman fait également mention de ce commerce avec les Européens. Il précise même que les Anglais ont installé un marchand à Anomabo afin « d'acheter de ceux de Fantin du milhio pour les vaisseaux de leur compagnie; mais ce marchand trouvant mieux son compte à vendre le milhio aux vaisseaux non privilégiés, fait si bien qu'il n'en reste guères pour leurs propres vaisseaux »<sup>26</sup>. Sans entrer dans l'étude du commerce afro-européen, nous pensons qu'il est nécessaire de relever ces informations, car l'accroissement de la demande en céréales avec l'arrivée des Européens sur la côte et le transport des esclaves outre-atlantique est très certainement un facteur de la rapide diffusion du maïs. Cette culture permet de dégager des surplus de production

23. DE MARÉES, 1605.

24. BARBOT, 1678.

25. Environ 380 esclaves ont été embarqués à bord du *Soleil d'Afrique*.

26. G. BOSMAN, 1705, p. 65.

commercialisables grâce à des rendements supérieurs à ceux des céréales africaines. Notons que Bosman, précédemment cité<sup>27</sup>, insistait sur la différence de prix entre le petit mil et le maïs, ce dernier étant moins cher car planté en plus grande quantité. Les agriculteurs avaient choisi de planter plus de maïs en raison d'une meilleure productivité permettant de vendre une partie de la récolte.

Le maïs paraît diffusé tout le long de la côte, depuis Assinie jusqu'à Ouidah. Il faut néanmoins nuancer le tableau. En effet, Bosman et Smith<sup>28</sup> précisent qu'il n'est pas cultivé à Axim, ainsi que les autres céréales, car le terrain est trop humide et plus propre à la culture du riz. La situation est identique dans le delta de la Volta, où seul le riz semblait cultivé à l'époque étudiée (aujourd'hui le maïs a également conquis ces espaces). Dans les collines de l'Aquapim, Isert<sup>29</sup> précise que les habitants « font assez peu de cas du maïs & n'en cultivent pas davantage que ce qu'il leur en faut pour le manger frais et rôti ». Il n'est pas question de petit mil car les conditions écologiques ne permettent pas sa culture dans cette région. Par contre celle du maïs est possible en milieu forestier. L'observation d'Isert permet de constater la diffusion de cette céréale dans l'intérieur des terres.

Dans le royaume de Ouidah, au temps de Bosman, la culture dominante semble être le petit mil<sup>30</sup> (*Pennisetum*). Cet auteur nous apprend que du grand milhio (maïs) « les Nègres n'en font point de pain et s'en servent pour brasser de la bière ». La production céréalière est apparemment insuffisante pour la population locale qui doit aussi en vendre à ses voisins, notamment ceux de Popo.

On peut peut-être distinguer ici une étape de la diffusion du maïs dans le Sud-Bénin à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où cette céréale est encore une culture d'appoint, de même que le sorgho, comme nous l'avons vu. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Labarthe<sup>31</sup> donne quelques renseignements complémentaires sur l'implantation du maïs dans cette région : « Le maïs et le petit mil sont les principales productions. Ils y croissent en abondance [...] Dans les cantons voisins de la mer, on sème peu de mil (petit mil). Il est même défendu d'en planter à Juda (Ouidah)<sup>32</sup>. Dans l'intérieur des terres, on sème moins de maïs. » Peut-on comprendre qu'il y avait une « politique agricole » visant à développer la culture du maïs aux dépens des autres céréales ? Ceci pourrait

27. Voir note 12, BOSMAN, 1705, p. 309. Le petit mil est « la moitié plus cher que le gros » (probablement le *Zea mays*).

28. G. BOSMAN, 1705, p. 417; G. SMITH, 1751.

29. P.E. ISERT, 1793, p. 260.

30. G. BOSMAN, 1705, p. 417.

31. P. LABARTHE, 1803, p. 153.

32. Cette information provient du mémoire rédigé par Gourde, directeur du comptoir de Juda en 1791, mémoire dans lequel il indique que le maïs « est la nourriture principale des nègres... Chez le Roi on recueille aussi du blé de Turquie mais plus généralement du petit millet qu'il est défendu de cultiver à Juda ».

être un facteur de diffusion. Une tradition commune aux Fon, Aja et Nago voulait que le mil fut une plante réservée aux rois et à leurs descendants<sup>33</sup>. La culture du maïs dans cette région semble donc en pleine expansion au XVIII<sup>e</sup> siècle, où elle a supplanté la culture du mil, conservé par respect de la tradition. Les conditions écologiques du sud du Bénin sont particulièrement favorables au maïs, précisément dans la zone dite de la « terre de barre ». Labarthe est le seul auteur à faire état d'une régionalisation de la culture du maïs à proximité de la mer. L'extension géographique actuelle de cette culture ne devait pas encore être atteinte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais le maïs était déjà devenu la principale céréale près de la côte. Il n'est plus question du sorgho.

La cartographie des citations de céréales met en valeur les différences régionales de la diffusion du maïs : la région de la Volta et les environs d'Axim se distinguent par l'absence de culture des trois céréales petit mil, sorgho et maïs. Dans le domaine forestier, le maïs est dominant notamment dans l'Aquapim et sur la côte à l'ouest du cap des Trois Pointes. A l'est de ce cap jusqu'à Accra les citations sont plus nombreuses. Ceci est à mettre en relation avec les lieux de séjour de longue durée des voyageurs sur cette partie de la côte de l'Or<sup>34</sup>. La région de Ouidah se caractérise par le plus grand nombre de citations, où le maïs et le petit mil (*Pennisetum*) occupent le premier rang. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le maïs est présent tout le long de la côte et dans l'Aquapim, là où les conditions écologiques ne tolèrent pas la culture des autres céréales ; il est absent dans le delta de la Volta et à Axim, où le riz est la principale culture<sup>35</sup>.

La plupart des auteurs qui ont décrit les produits agricoles s'accordent pour dire que le maïs est la céréale la plus cultivée et qu'elle a remplacé le sorgho dans l'alimentation. Celui-ci n'est cité que rarement et de façon marginale, comme s'il ne devait sa conservation qu'à la tradition<sup>36</sup>. Dans la plupart des cas, deux céréales seulement sont citées, le maïs et le petit mil. Celui-ci n'a d'ailleurs pas la même importance ; il semble cultivé en fin de rotation et dans une proportion inférieure.

Nous avons tenté à partir de nos données d'étudier la répartition temporelle des citations de céréales<sup>37</sup>. L'ensemble des citations relevées sont classées en quatre catégories : maïs, gros mil, petit mil, mil, cette dernière catégorie regroupant les indéterminés. Ce classement repose sur des choix arbitraires et ne peut donc que représenter une tendance générale. L'étude d'un plus grand nombre de sources affinerait les résultats obtenus. L'examen de ces données apporte un certain nombre d'informations :

33. ADANDE, 1953, p. 279.

34. Voir mémoire de D.E.A. de K. DELAUNAY, 1987, Paris I.

35. Voir carte en annexe.

36. La bière de mil est souvent utilisée pour les libations.

37. Voir graphique en annexe.



— Le maïs est la seule céréale représentée dans chaque intervalle de temps, et à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une proportion largement supérieure aux trois autres catégories.

— Le « mil » et le « gros mil » montrent une « poussée » qui ne nous paraît pas représentative d'une évolution particulière. Ce phénomène doit plutôt être rapproché des voyages de D'elbée, Barbot, Phillips et Bosman qui, à chaque escale, citaient les produits observés. Si l'on compare ces données au nombre d'auteurs correspondant à la période considérée, il est normal que le nombre de citations augmente.

— Dans l'ensemble, le « mil » et le « gros mil » sont peu représentés au XVII<sup>e</sup> siècle et pratiquement pas au XVIII<sup>e</sup> siècle. La tendance est donc inverse à celle du maïs.

— Le « petit mil » est régulièrement représenté au cours de la période étudiée. On peut mettre en parallèle les histogrammes du maïs et du petit mil qui sont assez similaires et correspondent à l'histogramme des auteurs. Le maïs est donc la principale céréale cultivée, le petit mil occupe la seconde place et le sorgho disparaît progressivement. Le résultat de cette étude va dans le sens des commentaires des voyageurs assurant que le maïs est « le grain ordinaire » et qu'il est abondamment cultivé tout le long de la côte.

Quelles sont les raisons de cette rapide diffusion de la culture du maïs ? Elles sont de deux natures, botaniques et humaines.

Le maïs demande plus d'humidité, des terres plus riches et plus profondes que le sorgho. Il a donc trouvé une terre d'élection dans la zone dite de terre de barre, que l'on trouve dans le sud du Bénin, du Togo et dans le sud-est du Ghana. Les céréales africaines craignent les excès d'humidité à cause des risques de charbon pouvant endommager la récolte. Des variétés hâtives de maïs permettent deux récoltes par an dans les régions à deux saisons des pluies (ce qui est le cas dans la région étudiée) ; alors que le sorgho, dont le cycle est plus long (120 à 200 jours contre 90 à 100 pour le maïs), n'en permet qu'une. Les rendements du maïs sont meilleurs, 900 à 1 500 kg/ha, alors que le sorgho ne produit que 400 à 700 kg/ha<sup>38</sup>.

De plus, les techniques agraires sont similaires à celles des céréales africaines. Cela a facilité l'adoption de cette nouvelle plante par les Africains.

La culture du maïs présente en outre un certain nombre d'avantages sur celle des céréales à petits grains. Après le semis et les opérations d'entretien pratiquées aujourd'hui pour toutes les céréales, intervient une surveillance des champs de mil et de sorgho au moment de l'épiaison, environ un mois avant la

récolte. Ceci est nécessaire pour ces céréales dont les grains ne sont pas protégés comme ceux du maïs par des spathes et qui sont la proie des oiseaux. Deux auteurs, De Marées et Muller<sup>39</sup>, décrivent les moyens utilisés par les agriculteurs pour lutter contre ce fléau : une maisonnette est construite au milieu du champ et les enfants sont chargés d'effrayer les oiseaux en faisant du bruit pour les faire fuir. Muller précise qu'il faut agir « quand le milie commence à mûrir ».

Cette pratique a toujours lieu dans les pays où le petit mil et le sorgho sont cultivés, notamment au Sénégal. Mondjannagni, décrivant les techniques agricoles du Sud-Bénin, n'en parle pas pour le maïs. Cette opération, qui était encore en usage au XVII<sup>e</sup> siècle, semble disparaître au siècle suivant, Bosman étant le dernier auteur à mentionner le danger représenté par les oiseaux pour le « petit milio »<sup>40</sup>. Ceci peut constituer un nouvel indice sur la diffusion du maïs à cette époque pour la région étudiée, où cet usage est abandonné de nos jours. La surveillance des champs nécessite une main-d'œuvre importante pour une durée assez longue. La culture du maïs présente dans ce cas un avantage certain, bien que les oiseaux constituent également un danger pour le maïs au moment du semis en détarrant les grains. Ces risques ne sont pas décrits par les auteurs consultés. Aujourd'hui, la seule parade consiste à ressemer des grains quand ils ont été déterrés. Aucune prévention particulière n'est pratiquée.

Au moment de la moisson, la tige et les épis ou le panicule (selon le maïs ou le mil) sont coupés à l'aide d'un couteau (Muller). Les épis sont séchés au soleil, puis séparés de la tige et réunis en « botteaux » (De Marées). Hemmersam<sup>41</sup> distingue le traitement du maïs de celui du petit mil : « Ils font sécher les feuilles au soleil, coupées et mises dans des sacs [...] ayant arraché les grains de millie et apporté à la maison [...] et comme ce blé n'est pas enfermé dans une enveloppe, il est bientôt moulu... » Il doit s'agir du maïs, les feuilles représentent les spathes qui enveloppent l'épi et qui sont ôtées après séchage. Le petit mil, quant à lui, « après avoir été coupé et séché au soleil, est attaché ensemble en plusieurs bottes et battu par trois ou quatre esclaves [...] portant de longs bâtons dans leurs mains jusqu'à ce que les grains tombent. La paille est alors utilisée pour le chaume des maisons. Le grain obtenu est placé dans deux grands et larges bols en bois et mélangé jusqu'à ce que le vent chasse la menue paille (balle), après il est moulu comme l'autre. » Nous reconnaissons, dans la description de ces travaux, le séchage, le battage et le vannage qui caractérisent les céréales à petits grains comme le petit mil (*Pennisetum*) et le sorgho. Le maïs demande moins de travail après récolte, ce qui représente un

38. Données du ministère de la Coopération, 1974, rendements en culture traditionnelle. Les variétés actuelles sont sans doute différentes des variétés cultivées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; il n'a pas été possible de trouver quels pouvaient être les rendements du maïs en Afrique à cette époque ni même au XIX<sup>e</sup> siècle.

39. DE MARÉES, 1605, chap. 25 ; S. MULLER, 1662-1669, voir A. JONES, 1983, p. 221.

40. G. BOSMAN, 1705.

41. M. HEMMERSAM, 1639-1645. Voir A. JONES, 1983, p. 30. Cet auteur a très bien différencié les opérations caractérisant chaque espèce céréalière.

avantage par le gain de temps et de main-d'œuvre. Les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont distingué les techniques agricoles propres à chaque céréale sans cependant noter les avantages de la culture du maïs, bien que les rendements supérieurs de cette céréale aient été remarqués. Le gain de temps de travail de la culture du maïs et ses rendements supérieurs peuvent expliquer la rapidité de sa diffusion.

D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné, la présence européenne le long de la côte, dont le principal but était la traite esclavagiste, eut pour conséquence d'accroître la population dans les établissements européens. La nécessité de nourrir les esclaves ainsi que les équipages de navires et les garnisons résidant sur la côte a fortement accru la demande en céréales et donc contribué à la diffusion du maïs, dont la culture permettait de dégager des surplus commercialisables.

Notons également que cette côte paraissait très peuplée aux observateurs étrangers. Nombreux sont les auteurs qui soulignent la densité du peuplement de cette région et principalement le royaume de Ouidah. Cette question de démographie historique a été soulevée par Gayibor pour le sud du Bénin et du Togo et par Grove et Johansen dans le delta de la Volta. Ces auteurs ont insisté sur les problèmes posés par la recherche en démographie historique. En effet, les commentaires des voyageurs sur le peuplement ne permettent pas d'évaluer statistiquement la densité de la population. Leurs témoignages restent subjectifs, mais ils permettent néanmoins d'énoncer certaines hypothèses; l'expansion de la culture du maïs pourrait alors être mise en rapport avec la densité de la population qui, si l'on en croit les voyageurs de l'époque, était forte.

L'accroissement de la population côtière eut pour conséquences d'accroître la demande en produits alimentaires, d'où la nécessité de produire plus en ouvrant de nouvelles aires cultivables et en adoptant de nouvelles plantes. Les risques de famine se trouvent ainsi réduits, et les paysages agricoles s'intensifient aux dépens de la végétation naturelle de ces régions.

Les récits de voyage étudiés dans cet article montrent que, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, la culture du maïs est pratiquée sur la côte ouest-africaine. Les observations des voyageurs permettent de nuancer la géographie de cette culture. Le maïs domine en dehors des embouchures des rivières, où il cède la place au riz. Il gagne la région forestière de l'Aquapim, où la culture des céréales africaines n'était pas possible et où il contribue à diversifier l'alimentation. Dans le sud du Bénin, autour de Ouidah, les informations des voyageurs permettent de distinguer les étapes de la diffusion du maïs : de culture d'appoint utilisée notamment pour la confection d'une bière, le maïs devient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la céréale de base de l'alimentation.

On peut expliquer la diffusion du maïs dans cette région de l'Afrique par les caractéristiques mêmes de cette céréale, qui présente de nombreux avantages sur les céréales africaines : le maïs assure de meilleurs rendements et permet une réduction du temps de travail. De plus, la zone dite « terre de barre » offre des

conditions écologiques très favorables à sa culture. Des facteurs humains entrent également en considération : la forte densité de la population observée dans cette zone par les voyageurs a certainement favorisé l'adoption d'une culture plus productive, réduisant les risques de famine. L'accroissement de la population, de par la présence européenne, le transit des esclaves sur la côte avant leur départ vers le Nouveau Monde et les escales des navires ont des effets sur la production de céréales : des surplus commercialisables doivent être disponibles, ce que la culture de cette nouvelle graminée rend possible.

La lecture des récits de voyage a permis d'établir des hypothèses dont certaines demanderaient à être vérifiées ou approfondies en faisant appel, là où cela est possible, à la tradition orale. Certes le corpus de sources étudiées est trop limité et ces récits de voyages écrits par des Européens présentent trop souvent des ambiguïtés difficiles à interpréter. Les conclusions tirées de cette étude doivent donc être considérées avec les plus grandes réserves. Néanmoins, cette modeste contribution à l'analyse historique d'un phénomène biogéographique a comme seule prétention de faire rebondir le débat concernant l'introduction et la diffusion du maïs en Afrique.

Dominique JUHÉ-BEAULATON  
(U.R.A. 363 Tiers Monde, Afrique, équipe Paris I)

#### BIBLIOGRAPHIE

##### Sources

- BARBOT, Jean  
1732 « A description of the coasts of North and South Guinea and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola, 6 livres », in *A collection of voyages and travels*, Londres, Churchill, vol. 5.
- 1978 « Journal d'un voyage de traite en Guinée, à Cayenne et aux Antilles en 1678-1679 », publié par G. DEBIEN, M. DELAFOSSE et G. THILMANS, *B.I.F.A.N.*, t. 40, n° 2, série B.
- BOSMAN, Guillaume  
1705 *Voyage de Guinée*, Utrecht, 520 p.
- BRUN, Samuel  
« Voyage of 1611-1620 » : voir A. JONES, 1983.
- ELBÉE (Sieur d')  
1671 « Journal du voyage du sieur d'Elbée, commissaire général de la marine, aux isles, dans la coste de Guynée pour l'établissement du commerce en ces pays en l'année 1669 », in J. de CLODORE, *Relation de ce qui s'est passé dans les isles et terres fermes de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre et depuis, en exécution du traité de Bredé*, Paris, pp. 345-558.

- HEMMERSAM, Mickael  
« Description of the gold coast, 1639-1645 » : voir A. JONES, 1983.
- ISERT, Paul Erdman  
1793 *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique*, Paris (réédition sous le titre : *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique*, avant-propos de Cl.-H. Perrot, introduction de N. Gayibor, Paris, Karthala, 1989, 269 p.
- JONES, Adam  
1983 *German sources for West African history, 1599-1669*, Wiesbaden.
- LOYER, Godefroy  
1935 « Relation du voyage du royaume d'Issiny, Côte d'or, pays de Guinée en Afrique », 1714, in Paul ROUSSIER, *L'établissement d'Issiny, 1687-1702*, Publications du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F., série A, n° 3, pp. 113-235.
- LABARTHE, Pierre  
1803 *Voyage à la côte de Guinée*, Paris, 310 p.
- LABAT, Jean Baptiste  
1730 *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne fait en 1725, 1726 et 1727*, Paris.
- MARÉES, P. de  
1605 *Description et récit historique du riche royaume d'or de Guinée*, Amsterdam.
- MULLER, W.J.  
« Description of the Fetu country » : voir A. JONES, 1983.
- NORRIS, Robert  
1790 *Mémoires du règne de Bossa-Ahadée, roi de Dahomé*, Paris, 243 p.
- SMITH, Guillaume  
1751 *Nouveau voyage de Guinée*, Paris.
- TOURNEFORT, J. Pitton de  
1694 *Éléments de botanique ou méthode pour connaître les plantes*, Paris, 3 vol.
- ULSHEIMER, A.J.  
« Voyage of 1603-1604 » : voir A. JONES, 1983.
- VILLAULT DE BELLEFOND, Nicolas  
1669 *Relation des costes d'Afrique appelées Guinée*, Paris.

#### Références

- ADANDE, A.  
1953 « Le maïs et des usages dans le bas-Dahomey », *B.I.F.A.N.*, t. XV, n° 1, pp. 220-281.
- HARLAN, J.R.  
1987 *Les plantes cultivées et l'homme*, Paris, P.U.F., p. 411.
- HEDIN, L. et A.G. HAUDRICOURT  
1987 *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, réédition, 281 p.
- IRVINE, F.R.  
1969 *West African agriculture*, Oxford University Press.
- MAUNY, R.  
1953 « Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale », *B.I.F.A.N.*, pp. 684-730.

#### Mémento de l'agronome

- 1974 Ministère de la Coopération, Paris.

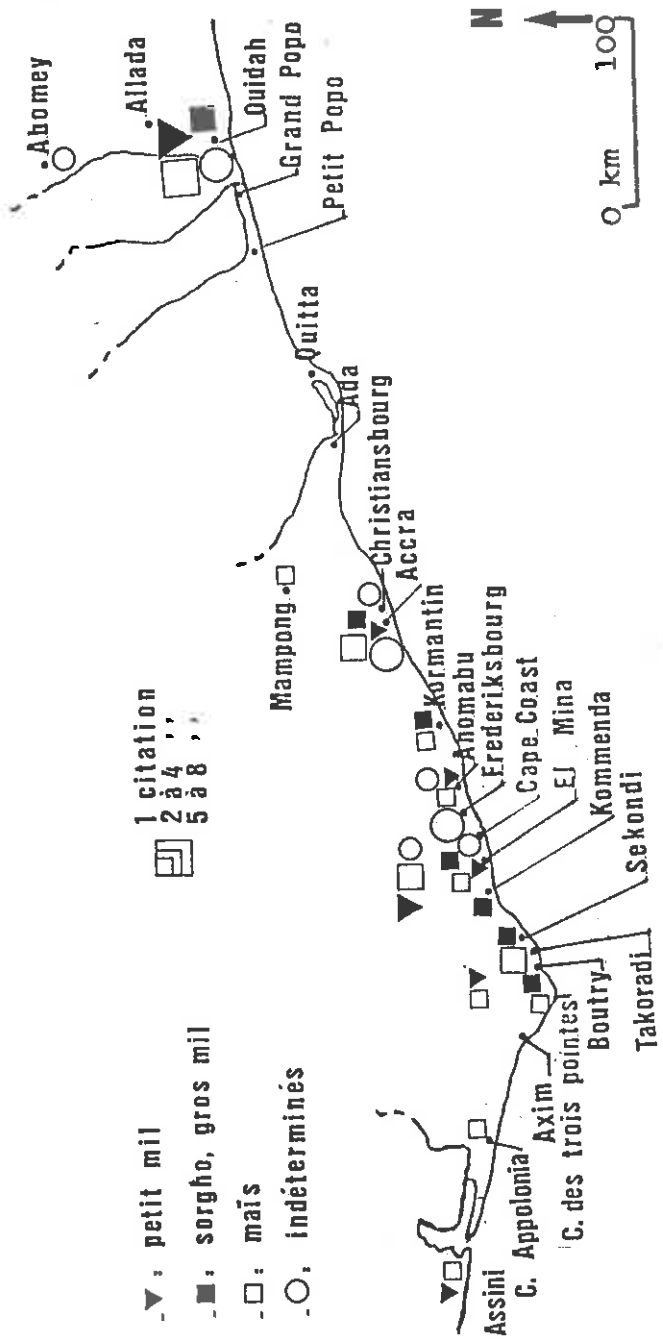
- MIRACLE, M.P.  
1965 « The introduction and spread of maize in Africa », *Journal of African History*, 6, pp. 39-55.
- PURSEGLOVE, J.W.  
1972 *Tropical crops. Monocotyledons* 1, Londres, 2 vol.
- PORTERES, R.  
1955 « L'introduction du maïs en Afrique », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, II (5-6), pp. 221-231.
- ROUANET, Guy  
1984 *Le maïs*, Paris, Maisonneuve et Larose, 142 p.
- SCHNELL, R.  
1957 *Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique noire*, Paris, Larose.
- SANTENS, P.  
1985 *Agriculture spécialisée*, I.P.D.R. de Kolo, fasc. I, 6 et 7.
- WESTPHAL, E. et al.  
1985 *Cultures vivrières tropicales* (Cameroun), Pudoc Wageningen.
- WILLET, F.  
1962 « The introduction of maize into West Africa : an assessment of recent evidence », *Africa*, 32, pp. 1-13.

#### RÉSUMÉ

L'étude de la diffusion du maïs a pour préalable l'examen des problèmes posés par l'identification des céréales décrites par les voyageurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, auteurs de récits constituant les sources consultées. Celles-ci permettent d'établir une cartographie de la diffusion du maïs qui met en valeur les différences régionales et de dégager les facteurs déterminants de cette rapide diffusion, qui sont à la fois botaniques, écologiques et humains.

#### ABSTRACT

The study of the diffusion of maize is preceded by the examination of the problems of the cereals' identification described by the travellers of the XVII<sup>th</sup> and XVIII<sup>th</sup> centuries, authors of journey's accounts being the sources consulted. Those permit to do a cartography of the diffusion of maize which exploits the local differences, and shows the determining factors of this rapid diffusion, which are botanical, ecological and human.



Répartition géographique des citations de céréales sur les côtes de l'Or et des Esclaves aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.



La description de la figure N° 13.

Ceste pourtraicture represente les herbes & bleds qu'on trouue icy, A est la Canne de Sucre, B est le Mays ou Ble de Turquie, C est le Riz, D est le Aillet dont ils se seruent pour ble pour en faire pain, E a ceste herbe croissent des petites poix rouges & noire suri gayemen: tachetees de couleurs, F est le persil de mer, G est le Gingember, H est un arbre grande a la que les febres croissent, qui ont bien vne paulose en rondur, I est le Grain ou Mangouette.

Planche I

(extrait de DE MARÉES, Description et récit historique du riche royaume d'or de Guinée, 1605).